

Le Quinzième

Bimensuel de l'Université de Liège - Du 19 juin au 24 septembre 1997 - 1960

sommaire

■ Seringues biologiques

Qu'il s'agisse de traiter les cancers, les maladies héréditaires ou le sida, les espoirs générés par la thérapie génique sont nombreux. Mais nul n'ignore le danger potentiel des virus, véritables "seringues biologiques" utilisées dans le cadre de telles recherches. La faculté de Médecine vient d'aménager à grands frais un laboratoire "haute sécurité" dans une des tours du CHU.

page 3

■ Un prof dans l'arène

Pour la première fois depuis la création de la fonction en 1971, un professeur descend dans l'arène : Léopold Bragard, doyen de la faculté d'EGSS, sera l'administrateur de l'ULg dès le 1^{er} octobre.

page 4

■ Rien ne sert de courir...

L'Université a acquis un nouveau logiciel de gestion des étudiants et des études, qui devrait permettre d'accélérer la procédure des inscriptions.

Gare aux retardataires : désormais non finançables – le gouvernement a en effet imposé un raccourcissement drastique des délais d'inscription – ils risquent de rester sur le carreau.

page 4

■ Donjons et dragons

Décriés par les médias, portés aux nues par leurs adeptes et méconnus du grand public, les jeux de rôles semblent bien être devenus un véritable phénomène de société. Plongée dans l'univers héroïco-fantastique d'un loisir en expansion.

page 6

■ Delvaux en Zoologie

Saviez-vous que l'ULg possède une fresque de Delvaux ? À l'occasion du centième anniversaire de la naissance du célèbre peintre, un livre vient d'être consacré à cette *Genèse* qui pare depuis 1960 les murs de l'institut de Zoologie.

page 7

La rédaction du *Quinzième Jour* vous souhaite de très agréables vacances et vous fixe rendez-vous en septembre prochain.



Orchestrée par le Centre interfacultaire de formation des enseignants

Une réforme pour améliorer l'agrégation

Renforcer les exercices pratiques et préparer les futurs professeurs aux situations scolaires difficiles : tels sont les deux axes principaux de la réforme de l'agrégation proposée par le Centre interfacultaire de formation des enseignants de l'ULg. Elle devrait être d'application dès la prochaine rentrée académique et augmentera le programme de 35 heures.

page 2

propos

Dans cette même colonne en septembre dernier, *Le Quinzième Jour* réagissait aux terribles événements que venait de connaître la Belgique. Aujourd'hui, un ouvrage qui sort de presse nous invite à revenir à ces faits bouleversants.

Deux jeunes diplômés de l'ULg, elle philosophe et lui romaniste, ont demandé à une trentaine de personnes de disciplines diverses de s'exprimer sur le drame à rebondissements qu'a connu le pays et de voir ce qu'il libérait. En sachant que c'était d'abord une parole qui était ainsi remise en liberté, – celle des parents des victimes à l'origine, celle des gens de la rue transformés en marcheurs pour suivre, celle des citoyens "retrouvés" enfin. De là, ce titre du recueil : *Prises de parole*.*

C'est d'abord en tant qu'hommes et femmes et que citoyens que se font entendre les intervenants de ces *Prises de parole*. On retrouvera ici des voix connues, de Pousseur à Savitzkaya et d'Haarscher à Martiniello. On en rencontrera aussi de moins répandues. Toutes demeurent tributaires d'une grande émotion initiale, qui ne s'est pas résorbée. Mais chacune tente de cerner pour son compte le sens profond d'une cascade de péripéties qui est bien autre et bien plus que ce qu'elle semblait être.

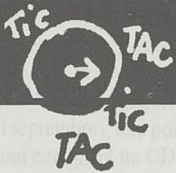
Le thème initial du livre est la crise et sa définition. À ce propos, Claire Lejeune nous rappelle le mot toujours efficace d'Antonio Gramsci disant qu'il y a crise quand « *le vieux monde tarde à mourir et que le jeune tarde à naître* ». Ici, en effet, notre vieux monde n'est guère épargné, et c'est tout l'appareillage institutionnel d'un pays qui se voit récusé. Mais, par-delà cette crise, il y a ce qu'elle a dégelé et qui est comme un monde en gestation.

Merci à Demoulin et à Denis, à Caeyaem, Gheude ou Virone, à quelques autres encore, de nous donner une idée de ce monde-là avec la candeur de l'impudence. Ce faisant, ils pointent les meilleures tendances d'une année convulsive. La parole vraie qui retrouve droit de cité. Le racisme qui se rend insupportable. Des relations femme-homme qui gagnent en qualité. Des minorités sexuelles plus justement perçues.

Décidément, le monde est à inventer. Mais il ne s'inventera bien que si l'on refuse les fatalités ordinaires comme le caractère opaque des discours et des politiques. C'est à quoi nous invitent ces "preneurs de parole".

Jacques Dubois

* *Prises de parole*, sous la dir. de Fl. Caeyaem, L. Demoulin, Cl. Lejeune et B. Timmermans, in *Réseaux*, 79-81, 1997.

15 jours
15 secondes

L'agrégation, qu'est-ce que c'est ?

L'agrégation est un **grade académique qui habilite à enseigner** dans le secondaire supérieur. Certaines écoles autorisent les licenciés à donner cours sans agrégation, mais il est nécessaire de disposer de ce diplôme pour être nommé. Pour être proclamé agrégé, il faut être licencié mais rien n'empêche les étudiants de deuxième candidature de déjà suivre les cours généraux.

Une seconde corde à son arc

Depuis une dizaine d'années, le **nombre d'inscrits** à l'agrégation va **croissant**. Deux facteurs expliquent cette tendance. Premièrement, la difficulté de trouver un emploi incite de plus en plus d'étudiants à ajouter une seconde corde à leur arc. De plus, suite aux rumeurs qui ont couru sur le projet de réforme – dont notamment le passage à un an d'étude supplémentaire pour l'agrégation –, nombreux sont ceux qui se sont empressés de passer l'agrégation avant que son programme ne change.

Quelques chiffres...

- L'université de Liège délivre le titre d'agrégé dans **28 spécialités** relevant de toutes les facultés excepté le Droit.
- Plus de **40 membres du personnel académique et scientifique** œuvrent, à temps plein ou à temps partiel, à la formation des futurs enseignants.
- Durant l'année académique 1994-1995, plus de **600 étudiants** étaient **inscrits à l'agrégation**, la formation pouvant être étalée sur trois ans. Il y a dix ans, ils étaient moins de 200.
- **321 étudiants** sont actuellement **inscrits aux stages**, phase terminale de l'agrégation.
- Plus de **100 établissements d'enseignement** et plus de 300 collaborateurs pédagogiques prêtent chaque année leur concours à l'organisation des stages.

Cifen, si on se formait ?

Afin de mieux répondre aux défis que présente la **formation des futurs enseignants**, l'ULg s'est dotée en octobre 1995 d'un Centre interfacultaire de formation des enseignants. Dépendant directement du Conseil d'administration, le Cifen a reçu pour mission de promouvoir sous tous rapports, en collaboration avec les facultés et les autres organes universitaires concernés par ces tâches, la qualité de la formation initiale et continuée des enseignants.

Le **Conseil du Cifen** réunit tous les membres du personnel scientifique et enseignant qui prennent part à la formation didactique et psycho-pédagogique des futurs enseignants; il comprend en outre trois maîtres de stage issus des différents réseaux d'enseignement ainsi que cinq étudiants.

Pour tous renseignements : Cifen, université de Liège, bd du Rectorat 5 (B32), Sart Tilman, 4000 Liège.
Tél. : 04/366.46.60.
E-mail : <cifen@vml.ul.ac.be>

Depuis plusieurs années, les rumeurs vont bon train sur une réforme de l'agrégation dans les universités francophones. Aujourd'hui, sous l'impulsion de son Centre interfacultaire de formation des enseignants, l'ULg se jette à l'eau.

L'urgence se fait sentir de donner un nouveau sens à l'École, à ses missions et à ses orientations, et donc au rôle et à la formation de ses agents. En publiant dans sa brochure de présentation ce constat du Conseil de l'éducation et de la formation, le Centre interfacultaire de formation des enseignants de l'ULg (Cifen) avait annoncé d'emblée la couleur : une réforme de l'agrégation était plus que nécessaire. Si cette refonte est envisagée depuis plus de trente ans, aucun projet global et concerté de réforme législative n'a jamais abouti. Certes, la législation de 1929 régissant l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur a été abrogée par le décret des grades académiques du 5 septembre 1994. Mais celui-ci ne définit en rien le contenu du programme et le volume horaire minimum, laissant libre choix aux universités. Selon Jean-Luc Horward, le nouveau directeur de cabinet adjoint du ministre William Ancion, l'imprécision du décret s'inscrit dans « la volonté d'autonomisation des universités ».

À l'ULg, le Cifen a élaboré un projet d'aménagement de l'agrégation qui est actuellement examiné au sein des sept facultés concernées (la faculté de Droit ne propose pas ce type d'enseignement). Après quoi, il sera soumis au Conseil d'administration dès le mois de juillet. Le projet de réforme s'articule en deux points : renforcer les exercices pratiques se rapportant aux cours de didactique et aux stages, et préparer les étudiants aux situations scolaires difficiles (démotivation et décrochage scolaire, violence, drogue, racisme...). Concrètement, le Cifen propose d'augmenter de 15 heures les prestations de stages et d'organiser un apprentissage préventif sous la forme expérimentale de séminaires intensifs concentrés sur deux week-ends (20 heures). Au total, l'aménagement proposé augmente le programme de 35 heures et assure pour chaque option un minimum de 180 heures.

Quelles compétences garantir à la fin du secondaire ? Comment aménager des situations d'apprentissage et d'évaluation de ces compétences ? Ces questions, posées dans le récent décret-mission de la Communauté française sur l'enseignement, seront les thèmes de l'université d'été organisée à l'ULg au mois d'août prochain.

Le 20 janvier dernier, le gouvernement de la Communauté française adoptait le projet de décret-mission du cabinet Onkelinx, définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Ce projet met en avant, entre autres choses, l'impérieuse nécessité de définir les compétences terminales à maîtriser à la fin de l'enseignement secondaire.

La préoccupation qui se cache derrière cette exigence est celle de la garantie de l'égalité des acquis de base des élèves, véritable enjeu démocratique de notre société. Pour éviter les inégalités sociales, il est impératif que, quelle que soit l'école fréquentée par le jeune et quel que soit le réseau auquel cette école

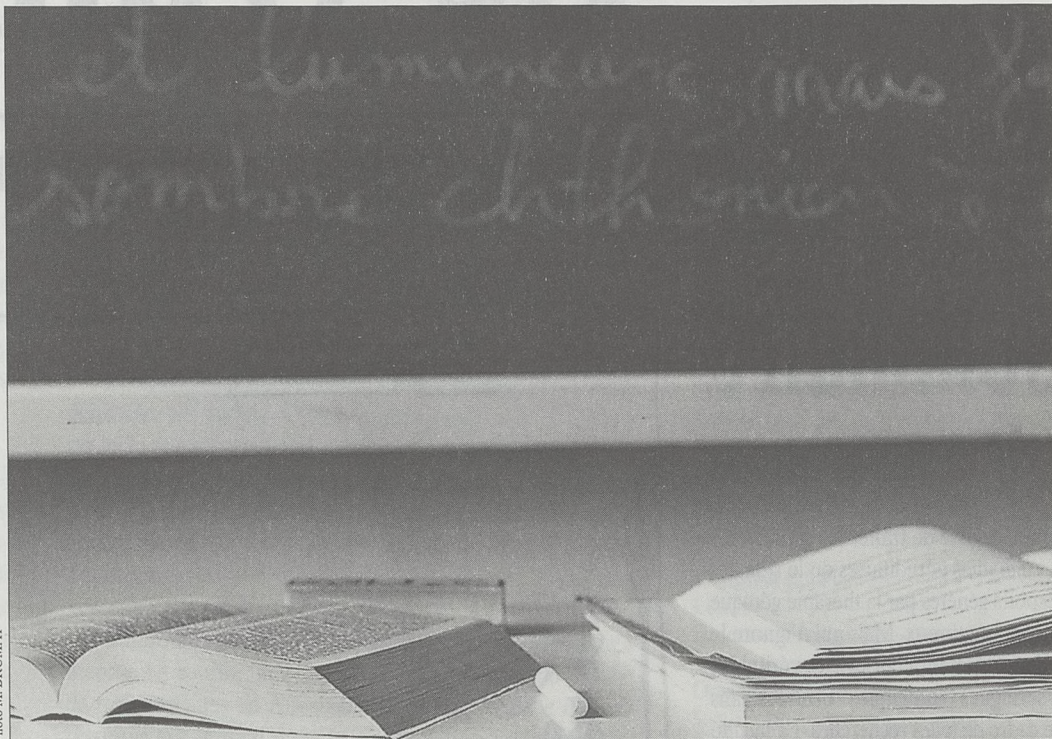


Photo M. BRUMAT

Démotivation et décrochage scolaire, violence, drogue... Comment mieux former les futurs enseignants à affronter l'école de l'an 2000 ?

Mais si l'avancée est sensible, elle reste en deçà des attentes du président du Cifen, André Motte. Celui-ci souhaiterait en effet que la Communauté française statue sur la durée de la formation. Aujourd'hui, il est encore possible de devenir agrégé durant son cursus universitaire mais A. Motte plaide pour « l'établissement d'une période d'un trimestre ou d'un semestre supplémentaire pour réaliser un apprentissage prolongé et assurer un suivi accru des futurs agrégés ». Selon lui, l'enjeu est de taille puisque l'agrégation prépare des formateurs qui, pour reprendre l'expression du pédagogue français G. Mialaret, « enseigneront demain à des enfants qui seront des citoyens d'après-demain ».

Mais ce point de vue n'est pas unanime au sein du Cifen. Monsieur Haine, maître de stage et membre du Centre, n'est pas *a priori* partisan d'un prolongement de la formation. « Une augmentation quantitative n'est pas synonyme d'un changement qualitatif. De plus, le

nombre d'heures de stage est suffisant, il ne faut pas oublier que la présence de stagiaires est souvent perturbatrice pour les élèves », explique-t-il.

Ce qui est sûr, c'est que tout prolongement de la formation se heurte à des problèmes de subsides. Pour l'heure, la Communauté française ne subventionne pas l'agrégation. À l'université de Liège, les moyens proviennent de l'inscription des étudiants et d'un fonds de cinq millions dégagé sur le budget de fonctionnement de l'institution. Au total, la formation des maîtres coûte 25 millions à l'ULg, indépendamment des frais d'infrastructure. Les universités sont évidemment demandereses d'une participation financière de la Communauté française à l'organisation de ce type d'enseignement. Au siège du cabinet Ancion, J.-L. Horward précise qu'il n'est pas exclu de négocier sur ce sujet, ce qui permettrait au demeurant de définir plus clairement les objectifs.

Caroline Monin

Penser à l'école, même en vacances

appartient, un curriculum de savoirs minimums commun à tous les élèves soit établi. Cela implique évidemment de concevoir des activités d'apprentissages garantissant la maîtrise de ces compétences et des outils d'évaluation appropriés. Le décret prévoit que des groupes de travail se penchent sur la question. Comment seront composés ces groupes de travail ? Quand seront-ils constitués ? Rien n'a encore filtré.

En tant qu'institution de formation des enseignants du secondaire, le Centre interfacultaire de formation des enseignants de l'ULg (Cifen) se sent une responsabilité d'acteur dans l'identification de ces compétences. « Il nous semble que nous avons notre mot à dire par rapport à la définition de ces paramètres essentiels, souligne Jacqueline Beckers, vice-présidente du Cifen et professeur à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation. Et nous voulons entraîner dans cette démarche les personnes qui participent à la formation des futurs enseignants : les maîtres de stages, les didacticiens de l'université et des écoles normales. » C'est pourquoi le Cifen les invite, ainsi que les enseignants du secondaire, à participer à une université d'été les 21, 22 et 23 août prochains*. « Nous prenons, en quelque sorte, les devants sur la réflexion qui devra se tenir dans les groupes de travail prévus par le décret-mission », précise J. Beckers. Toutes les conclusions

de l'université d'été seront d'ailleurs déposées au cabinet de L. Onkelinx et pourront constituer un premier outil à la disposition des groupes de travail.

Le programme de l'université d'été s'articule sur trois journées, comprenant conférences et ateliers. Trois ateliers disciplinaires sont prévus, abordant chacun une des facettes du problème (définition des compétences, des activités d'apprentissage et des outils d'évaluation). La réflexion sera nourrie par l'apport de personnes de référence, spécialistes des matières traitées, ainsi que de personnes de terrain qui feront part de leurs témoignages vécus. De la réflexion et du concret mis au service d'un projet de société plus démocratique.

Catherine Eeckhout

* L'université d'été organisée par le Cifen aura lieu les 21, 22 et 23 août prochains, à l'ULg, amphithéâtres de l'Europe, bâtiment B4, parking 11. Le prix est de 1000 FB pour les trois jours; gratuit pour tous ceux qui participent à l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (collaborateurs, maîtres de stages, didacticiens), mais il faut obligatoirement s'inscrire. La participation pourra être certifiée comme action de la formation continuée. Renseignements et inscriptions : secrétariat du Cifen, université de Liège, bd du Rectorat 5 (B32), 4000 Liège. Tél. : 04/366.46.60. Fax. : 04/366.46.69.



Virus de laboratoire : que personne ne sorte !

Les virus de laboratoire utilisés dans le cadre de recherches en thérapie génique sont potentiellement dangereux. La faculté de Médecine vient d'aménager à grands frais un labo "haute sécurité" dans une des tours de l'hôpital universitaire.

P comme protection, 3 comme niveau (presque) maximum. On ne badine pas avec la sécurité lorsqu'on manipule des gènes et des virus ! Le 9 juin dernier, la faculté de Médecine a inauguré au CHU du Sart Tilman un laboratoire dont l'isolement confine à l'obsession : double sas d'entrée, pas de raccordement aux égouts, fenêtres scellées, pression d'air négative, etc. Un environnement optimal pour les chercheurs qui mènent des travaux dans le domaine de la thérapie génique du cancer. Cout : 18 millions dont 11 proviennent du Centre anticancéreux près l'université de Liège. Il n'existe que deux autres laboratoires de ce type à l'ULg.

Immense espoir, immenses difficultés

Pour le dire simplement, le principe de la thérapie génique du cancer consiste à transférer un ou plusieurs nouveaux gènes à l'intérieur du noyau des cellules cancéreuses. On peut faire jouer plusieurs rôles différents aux nouveaux gènes : produire une protéine qui affaiblit la cellule malade dans son combat contre le système immunitaire; rendre la cellule cancéreuse – et rien qu'elle – sensible à l'action d'un médicament; ou encore activer l'expression d'un gène qui va empêcher la cellule de se diviser de façon incontrôlable.

Rarement, une nouvelle stratégie thérapeutique aura suscité un tel engouement au sein de la communauté scientifique. De très nombreuses expériences sur l'animal ont, il est vrai, démontré le potentiel médical extraordinaire de la thérapie génique. Les expériences sur l'homme ont également débuté voici quelques années (dans certains cas, un peu rapidement, semble-t-il). On estime à 1600 le nombre de malades actuellement sous thérapie génique dans le monde. Ces nouveaux traitements, toujours au stade de l'expérimentation, ne concernent d'ailleurs pas que le cancer, mais aussi les maladies héréditaires et le sida.

Cela dit, les espoirs générés par la génétique sont à la mesure des immenses difficultés rencontrées dans la mise au point de traitements efficaces et pas trop toxiques. Ces difficultés tiennent essentiellement aux moyens utilisés par les chercheurs pour introduire les nouveaux gènes dans les cellules malades. Actuellement, on utilise des virus car ils ont la capacité biologique de transporter du matériel génétique étranger et de le déposer dans le noyau des cellules qu'ils infectent. « Les virus sont de véritables seringues biologiques, explique le professeur Bernard Rentier (virologie fondamentale). Mais dans l'état actuel des connaissances, les problèmes de ciblage sont nombreux. Toute la difficulté consiste à atteindre les cellules malades et rien qu'elles. » Un deuxième écueil lié à l'utilisation des virus tient au fait que la plupart d'entre eux incorporent les gènes thérapeutiques au hasard sur un des 46 chromosomes de la cellule. Dès lors, les nouveaux gènes peuvent très bien se fixer dans une partie inactive du génome et s'endormir à jamais.

Des manipulations dangereuses

Depuis deux ou trois ans, plusieurs groupes de recherche de l'ULg se sont lancés dans des travaux de thérapie génique sur l'animal. C'est pour rencontrer leurs besoins spécifiques que le nouveau laboratoire P3 a été installé à la faculté de Médecine. Les virus manipulés dans ce type de protocole étant potentiellement dangereux, ces expériences sont soumises à des règles très strictes de sécurité. Des règles qui visent non seulement à protéger le chercheur, mais aussi l'environnement. « Le principe d'un P3 est simple, explique Bernard Rentier. Les virus ne doivent pas en sortir, ni par la porte, ni par la fenêtre, ni par les égouts. Et, l'air de rien, c'est un sacré casse-tête. » Le labo est notamment équipé d'un système de conditionnement d'air particulièrement raffiné, « mis au point et installé par une firme de chez nous », insiste Jacques Boniver, doyen de la faculté de Médecine*.

Le nouveau P3, qui occupe une partie du deuxième étage de la tour de patho du CHU, est uniquement conçu pour des expérimentations sur l'animal. Mais comme le prolongement naturel de ce type de travaux est la mise au point de traitements administrables à l'être humain, la faculté de Médecine envisage d'équiper prochainement un autre laboratoire "haute sécurité" dans l'hôpital universitaire.

François Louis

* Il s'agit de la société Applicair de Battice.

Les sciences biomédicales pour désengorger la Médecine

En réponse aux mesures de limitation de l'offre médicale imposées par le gouvernement fédéral, la faculté de Médecine de l'ULg a adopté récemment une profonde réforme portant sur les programmes de cours et l'organisation des études (voir *Le Quinzième Jour* n° 57). Un des chapitres de cette réforme est la création *ex nihilo* d'une nouvelle filière complète d'études aux côtés de la médecine, de la pharmacie, de la dentisterie, de la kinésithérapie et de l'éducation physique : la section en sciences biomédicales. À vrai dire, ce projet était en gestation depuis quelques années mais la réforme des grades académiques, destinée à rationaliser l'offre des études au niveau universitaire, semblait compromettre sa réalisation. Aujourd'hui, il sort du purgatoire à la faveur de l'instauration du "numerus clausus" en médecine.

Cette nouvelle section, qui existe également à l'UCL et à l'ULB, a entre autres été conçue pour les étudiants intéressés par la matière médicale. Elle est bien adaptée pour ceux qui seront forcément détournés des études de médecine à cause du contingentement. Le programme de candidature est proche de celui de médecine, ce qui facilitera les éventuelles réorientations en cours de route. Le programme des licences est composé de cours plus spécifiques dont certains sont regroupés en orientations : nutrition, aspects biomédicaux des pays en voie de développement, bio-informatique, biologie clinique, recherche biomédicale, recherche clinique et toxicologie. Des cours de langues, de marketing et de communication sont également prévus en option. La licence en sciences

biomédicales peut être complétée par une agrégation, par un diplôme spécifique d'études spécialisées (DES) ou par un doctorat.

Le débouché "naturel" de cette nouvelle filière d'études est la recherche, tant dans les laboratoires universitaires que dans l'industrie. Les licenciés seront également préparés pour exercer leurs qualifications dans les laboratoires hospitaliers, pharmaceutiques, de biologie clinique, de l'industrie alimentaire ou dans les firmes d'équipements médicaux. Le champ très vaste de la représentation médicale s'ouvrira également à eux. Enfin, l'agrégation pourra conduire certains d'entre eux vers l'enseignement secondaire technique (A2), l'enseignement supérieur non universitaire de type court ou de type long.

La question des débouchés a évidemment beaucoup préoccupé les concepteurs de cette nouvelle filière d'études et influencé leurs choix. Dans le but d'affiner encore le programme, la faculté de Médecine a commandé une étude de marché portant sur Bruxelles et la Wallonie. Des centaines d'employeurs potentiels vont être contactés et interrogés sur leurs besoins. Cette enquête pourrait déboucher sur des aménagements du programme de la deuxième licence.

François Louis

Informations : professeur G. Dandrifosse, tél. 04/366.35.77, E-mail <g.dandrifosse@ulg.ac.be>.

Les turbines russes débarquent au Sart Tilman

Les services de Thermodynamique appliquée du professeur Lebrun et de Chimie appliquée du professeur Kalitventzeff travaillent depuis quelques mois à la mise au point d'une nouvelle technologie de transformation de l'énergie. L'initiative a l'originalité d'impliquer cinq chercheurs russes, venus de Moscou et de Saint-Petersbourg.

Cette collaboration résulte de la volonté de convertir une partie du complexe militaro-industriel russe à des fins civiles. En effet, les Russes disposent d'un stock de turbines à gaz périmées, initialement utilisées comme turboréacteurs pour des avions. Grâce aux recherches réalisées à Liège, les Russes espèrent rentabiliser ces turbines très coûteuses en les recyclant au sein de centrales électriques. Concrètement, les chercheurs essaient d'insuffler une nouvelle jeunesse à ces turbines à gaz. En outre, leurs travaux s'inscrivent dans la perspective d'augmenter les capacités de puissance dans les centrales électriques ou au gaz et de développer la cogénération à haute tension. Il s'agit d'essayer de récupérer les calories qui sont habituellement perdues.

Pour financer le projet, qui s'élève à 25 millions, l'ULg a conclu un contrat avec la société Oxipar d'Ex, qui ambitionne de commercialiser le processus de cogénération en Europe si la recherche aboutit. Une fois opérationnelle, la turbine devrait être expérimentée sur le site industriel de la société chimique Prayon-Rupel d'Engis.

C.M.

15 jours 15 secondes

Colloques & congrès

Cet été se tiendront à l'ULg plusieurs colloques dans des disciplines aussi diverses que la pédagogie, le Groupe de Coppet ou l'histoire des sciences :

■ Du 7 au 10 juillet : "Stratégies et médias pédagogiques pour l'apprentissage et l'évaluation dans l'enseignement supérieur", colloque de l'Association internationale de pédagogie universitaire. Renseignements : Elise Boxus, 04/366.55.86.

■ Du 10 au 12 juillet : "Le Groupe de Coppet et le monde moderne. Conceptions, images, débats"; les séances se dérouleront à Liège (salle des professeurs, 20-Aout) et à Spa. Renseignements : Lucy Sauveur, départements d'études romanes, tél. 04/366.53.98.

■ Du 20 au 26 juillet : le vingtième Congrès international d'histoire des sciences sera consacré au thème "Science, Technologie et Industrie" et accueillera 1200 scientifiques venus de 84 pays. Renseignements : R. Halleux, Centre d'histoire des sciences et des techniques, tél. 04/366.94.79.

Bonnes affaires

■ La Fondation Prince Laurent pour le bien-être des animaux domestiques et sauvages décernera pour la première fois son prix annuel en décembre 1997. Ce prix, d'un montant de 500 000 FB, est destiné à couronner une recherche ou un projet scientifique qui apporte une appréciable contribution à l'amélioration du bien-être des animaux. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 30 septembre 1997. Renseignements : tél. 02/204.01.97.

■ La Communauté française a lancé l'appel 1998 au concours des bourses de voyage, qui s'adresse aux jeunes scientifiques préparant un doctorat et dont les recherches nécessitent un séjour à l'étranger entre le 1^{er} février 1998 et le 30 septembre 1999. Les dossiers de candidature doivent parvenir au secrétariat du Conseil de la recherche avant le 30 septembre 1997 à 12 heures (20-Aout, bât. A1). Formulaires disponibles sur Internet (administration recherche-développement) : <<http://www.ulg.ac.be/ardev/>>.

■ La Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise-danoise propose une bourse d'études destinée à aider des jeunes visant un avenir commercial à se perfectionner à l'étranger par des études théoriques et surtout pratiques. La demande doit être adressée avant le 1^{er} octobre 1997 à BE-LU-DAN, c/o Preben Jorgensen, av. G. Bergmann 52/bte 1, 1050 Bruxelles.

■ Les candidatures au prix biennal Spa Foundation, qui couronnera une contribution originale dans le domaine de l'obésité, doivent parvenir au FNRS avant le 1^{er} octobre 1997, sur formulaire adéquat (tél. 02/504.92.11).

Le Quinzième Jour accessible sur Internet !

Notre adresse : <<http://www.ulg.ac.be/le15jour/>> (lien à partir de la home page de l'ULg)

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires par courrier électronique : le15jour@vm1.ulg.ac.be



✓ L'Université catholique de Louvain diffuse sur Internet une **carte cliquable des instituts de physique en Europe**. Le principe est relativement simple, il suffit de cliquer sur le pays choisi (parmi une dizaine). Apparaît ensuite la carte du pays avec les différents instituts de physique. Un seul regret : l'absence d'informations relatives à certains pays dont la France et l'Italie.

<http://www.fyma.ucl.ac.be/carte/europe.html>

✓ Toujours pour les physiciens, **TIPTOP (The Internet Pilot TO Physics)** propose un site particulièrement intéressant. On peut y trouver un laboratoire virtuel, des informations récentes sur l'évolution de cette science, une importante liste de conférences et colloques ainsi qu'un forum spécialisé. Mais l'élément qui retiendra sans doute le plus l'attention sera la rubrique *Physics around the world*. Elle offre nombre de ressources de qualité sur le thème de la physique : les références en la matière (lois, table des éléments, bibliographies...), les logiciels spécialisés, les ressources pour l'enseignement (exercices, démonstrations...), les institutions et organisations, les grandes sociétés du domaine, les musées et expositions, etc.

<http://www.tp.umu.se/TIPTOP/>



✓ L'université d'Umea (Suède) propose un site consacré aux **ressources pour l'enseignement de la chimie**. On y retrouve une importante liste de liens, une rubrique consacrée à l'histoire de la chimie, des démonstrations et expériences, des *newsgroups*, une liste des colloques et conférences internationaux, etc. Ce site a obtenu de nombreux prix et est recommandé en plusieurs endroits du Web.

<http://www.anachem.umu.se/eks/pointers.htm>

✓ La **Fédération des industries chimiques (FIC)** de Belgique dispose également de son site Internet. Cette fédération, qui assure depuis plus de 75 ans la représentation et la défense du deuxième secteur industriel du pays, y explique ses missions, actions, organisations. Elle diffuse aussi sur le réseau le livre vert de la FIC : *Belgique, port d'attache de la chimie*.

<http://www.vbofeb.be/chemistry/ficfr.html>

✓ Enfin, toujours pour les chimistes, le **tableau des éléments** fait l'objet de nombreux sites. Parmi eux, celui de l'université de Sheffield en Angleterre sera bientôt disponible en version française.

<http://www.shef.ac.uk/uni/academic/A-C/chem/web-elements-I-fr/web-elements-home.html>

Benoît Gilson
s922221@student.ulg.ac.be

Léopold Bragard passe de la théorie à la pratique

Le Doyen de la faculté d'Économie, de Gestion et de Sciences sociales sera le nouvel Administrateur de l'ULg à partir du 1^{er} octobre prochain. Pour la première fois depuis la création de la fonction en 1971, un professeur descend dans l'arène.

C'était un secret de Polichinelle. Le nouveau duo rectoral Willy Legros / Bernard Rentier souhaitait la désignation de Léopold Bragard (55 ans) au poste d'Administrateur de l'Université. Le 11 juin dernier, le Conseil d'administration a exaucé leurs vœux en nommant l'actuel doyen de la faculté d'Économie, de Gestion et de Sciences sociales par 18 voix contre 12 à son challenger José Pironnet.

Le Quinzième Jour : Léopold Bragard, professeur de statistiques devenu Administrateur, ou de la difficulté de passer de la théorie à la pratique ?

Léopold Bragard : Je suis plutôt familiarisé avec la gestion. Non seulement via l'enseignement prodigué dans ma faculté mais aussi parce que j'exerce de longue date diverses responsabilités tant à l'Université qu'à l'extérieur. Je dirige notamment depuis dix ans un centre de recherches sur les PME, je suis doyen de la faculté d'EGSS depuis sept ans, je suis président du comité subrégional de l'emploi et de la formation de

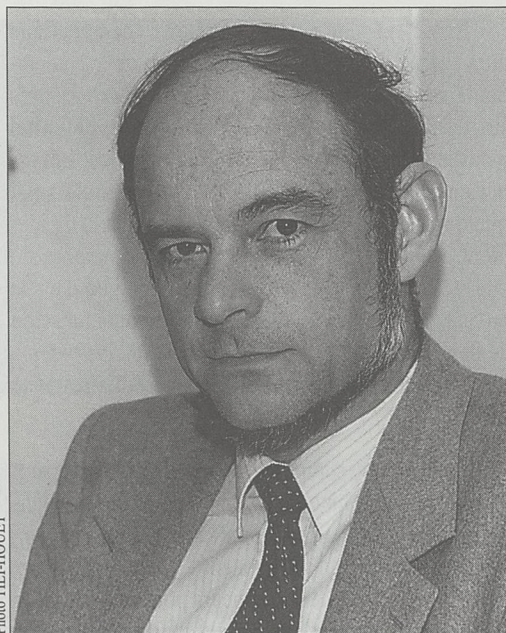


Photo TILF-HOUET

Liège... Je pense en outre pouvoir me prévaloir d'une bonne connaissance de l'Université.

Q.J. : Vous en aviez assez d'être professeur ?

L.B. : Je crois qu'il faut savoir changer de temps en temps. Toute ma carrière a d'ailleurs été assez mouvementée. De plus, la perspective de passer aux applications de ce que vous enseignez est alléchante. Certains de mes collègues s'en vont au Conseil d'État, d'autres

à la Cour d'arbitrage, d'autres encore dans des organisations internationales. Moi j'ai choisi d'être administrateur de l'Université.

Q.J. : On annonce des lendemains financiers qui déchantent pour l'Université. N'avez-vous pas peur de prendre le gouvernail du bateau au moment précis où la météo se gâte ?

L.B. : La situation était beaucoup plus difficile encore il y a quinze ans, lorsqu'Arthur Bodson est arrivé au pouvoir. À vrai dire, les quelques belles années que l'on vient de vivre sont plutôt une exception dans la vie de notre Université. Je crois donc qu'il ne faut pas noircir à l'excès le tableau actuel. Cela dit, il faut être très attentif à l'évolution de la population étudiante qui subit une inflexion inquiétante.

Q.J. : Serez-vous l'administrateur de l'achèvement du transfert de l'Université vers le Sart Tilman ?

L.B. : Cela ne dépend pas que de nous. Il faut que nous convainquions les pouvoirs publics de nous accorder les moyens financiers nécessaires à la finalisation du déménagement. Il faut également que nous valorisions les bâtiments que nous quittons : Cureghem, le Val Benoit, l'institut de Coïnte, etc. Cela ne sert à rien de se précipiter si c'est pour perdre de l'argent.

Propos recueillis par François Louis

Inscriptions : gare aux retardataires !

Il faut accélérer la procédure des inscriptions à l'université, a dit le gouvernement de la Communauté française. Désormais non finançables, les retardataires resteront sur le carreau.

L'université de Liège a acquis dans le courant de cette année académique un nouveau logiciel de gestion des étudiants et des études. Cet outil doit permettre de réaliser des économies substantielles dans la gestion des programmes d'études (l'ULg offre pas moins de 7000 cours constituant 670 années d'études !) en automatisant de nombreuses tâches. Il permettra aussi ultérieurement d'automatiser de manière standardisée la gestion des étudiants et des études au niveau des secrétariats de faculté et des apparitorats. La récente réforme des grades académiques avait singulièrement accéléré l'obsolescence de l'ancien programme informatique. Le fameux décret bisseurs-trisseurs, instaurant des règles très complexes de limitation des inscriptions à l'université, a achevé de déclasser l'instrument.

Le budget de l'entiereté du projet (achat, adaptations aux spécificités de l'ULg, maintenance du logiciel et des équipements) est évalué à quelque 30 millions sur cinq ans.

Dès la prochaine rentrée, le nouveau logiciel devrait déjà permettre d'accélérer le titanesque travail lié aux opérations d'inscription qui porte sur environ 13 000 dossiers et qui mobilise chaque année une dizaine de personnes durant tout l'été. L'Université était en fait au pied du mur, depuis que le gouvernement de la Communauté française a imposé un raccourcissement drastique des délais d'inscription. Avant, les inscriptions tardives enregistrées au-delà du 1^{er} février étaient malgré tout prises en considération pour le financement de l'Université. À partir de l'année prochaine ce ne sera plus le cas. La date butoir est fixée au 1^{er} janvier 1998. Elle sera encore avancée d'un mois l'année suivante. Une manière pour la Communauté française de rationaliser la gestion du financement des universités (elles sont subventionnées par tête de

pipe), mais aussi peut-être de réaliser quelques menues économies aux dépens des étudiants trop négligents. À l'université de Liège, ils étaient une trentaine l'année dernière à avoir demandé et obtenu leur inscription après le 1^{er} février.

Pour les étudiants, qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'une réinscription, cette accélération des

procédures imposée par les pouvoirs publics se traduit par des délais d'inscription plus courts et plus stricts. Voici, en résumé, les règles d'application pour l'année académique 1997-1998. Nous invitons toutes les personnes intéressées à lire très attentivement les données suivantes que nous a transmises l'Administration des affaires étudiantes.

François Louis

A. PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois à l'ULg, que ce soit en première candi ou dans une autre année, **doivent se présenter personnellement à la salle des inscriptions** (place du 20-Aout 9, 4000 Liège).

■ **La date limite d'inscription est fixée au 26 septembre 1997.** Les bureaux seront ouverts les deux premières semaines de juillet, du lundi au vendredi de 10h à 16h et du 25 août au 26 septembre, du lundi au vendredi de 10h à 16h. Les paiements devront être enregistrés par le service comptable au plus tard le 29 septembre.

■ Pour les **étudiants en situation particulière**, ceux dont l'inscription dépend de la réussite d'un examen d'admission ou d'une décision des autorités universitaires, la date limite d'inscription est fixée au **31 octobre 1997**. Pour ces étudiants, les bureaux seront ouverts du 29 septembre au 31 octobre, le mardi et le jeudi de 9h à 12h. Les paiements devront être enregistrés au plus tard le 31 octobre.

■ Au-delà du 1^{er} novembre, les inscriptions nécessiteront une **dérogation du Recteur**, après avis du Doyen de la faculté concernée. L'étudiant ayant obtenu cette dérogation pourra se présenter entre le 1^{er} novembre et le 16 décembre, le mardi de 9h à 12h. Le paiement devra être acquitté immédiatement.

Plus aucune inscription ne sera acceptée au-delà du 16 décembre.

B. ANCIENS ÉTUDIANTS

En règle générale, **les réinscriptions se feront désormais par correspondance**. Quelques jours après la délibération, de 1^{re} ou de 2^e session selon les cas, les étudiants recevront par courrier un formulaire d'inscription accompagné d'un virement. Ils sont invités à renvoyer le formulaire par retour du courrier. Les paiements devront être enregistrés par le service comptable pour le 15 octobre au plus tard.

■ **Le service des inscriptions restera toutefois accessible jusqu'au 31 octobre** pour les étudiants qui n'auront pas pu s'inscrire par courrier. Les bureaux seront ouverts du 1^{er} au 31 juillet, du lundi au vendredi de 9h à 12h; du 25 août au 12 septembre, du lundi au vendredi de 9h à 12h; du 15 septembre au 31 octobre, du lundi au vendredi de 10 à 16h.

Les étudiants qui se présenteront après le 15 octobre seront tenus de régler directement le paiement de l'inscription.

■ Au-delà du 1^{er} novembre, les inscriptions nécessiteront une **dérogation du Recteur**, après avis du Doyen de la faculté concernée. L'étudiant ayant obtenu cette dérogation pourra se présenter entre le 1^{er} novembre et le 16 décembre, le mercredi de 9h à 12h. Le paiement devra être acquitté immédiatement.

Plus aucune inscription ne sera acceptée au-delà du 16 décembre.

Pour plus d'informations : tél 04/366.56.20 - 366.56.74.



Les crèches de l'ULg et du CHU ne sont pas en danger

Les crèches sont sous les feux de l'actualité ces dernières semaines, suite à l'arrêt annoncé des subsides du gouvernement fédéral. Contrairement à bon nombre d'établissements en Communauté française, la crèche universitaire et celle du CHU sont peu touchées par cette mesure.

L'État fédéral estime donc qu'il ne lui appartient plus de financer les crèches via le Fonds des équipements et services collectifs (FESC). La Communauté française, plus ou moins désargentée, refuse de prendre le relais. Une conférence interministérielle sur les droits de l'enfant est prévue pour la fin du mois de juin, qui envisagera l'avenir financier du FESC. Sans un geste du Fédéral ou une intervention de la Région (wallonne ou bruxelloise), plusieurs dizaines de crèches risquent de se retrouver sur la paille dès le 30 juin prochain ou, au plus tard, le 1^{er} janvier 1998.

La crèche de l'université de Liège et celle du CHU sont concernées par ces problèmes de subsides. Mais leur situation n'est, pour le moment, pas préoccupante. La première est financée pour la moitié de son budget par l'ONE (Office de la naissance et de l'enfance), pour un tiers par l'Université et pour un cinquième par la quote-part des parents; la subvention du FESC ne représente, quant à elle, qu'un cinquième des rentrées financières. Le manque à gagner est donc minime et ne pose actuellement aucun problème majeur.

La situation de la maison de Valensart (CHU) est assez différente. En 1996, la subvention du FESC représentait en effet un cinquième de son budget. Mais cette année, le CHU devait déjà se passer de l'intervention de l'organisme fédéral parce qu'elle ne remplait pas toutes les conditions de financement. Les mesures du FESC ne mettent toutefois pas en danger



À la maison Valensart, la crèche de l'hôpital universitaire, les petits ne sont pas menacés d'expulsion. Mais le CHU y met du sien.

la survie de l'établissement, car la crèche du CHU est en mesure de compenser ce manque à gagner par l'augmentation du nombre d'enfants – et donc de la quote-part des parents.

Un autre souci financier, plus important, subsiste pourtant. La maison Valensart, bien qu'agréée par l'ONE, n'est toujours pas subventionnée par cet office. Pour l'instant, le CHU (en partenariat avec la ville de Liège) prend en charge l'effort financier nécessaire pour boucler le budget. Mais il ne s'agit que d'une aide temporaire. L'intervention de l'ONE est donc vivement attendue.

Anne Voss et Jean-Michel Poncin

Le STE présente ses nouvelles formations

Le 26 juin prochain, le service de Technologie de l'éducation (STE) organisera, dès 13h30, une séance d'information présentant son nouveau cycle de formations gratuites. Celles-ci débiteront le 25 août et seront accessibles aux demandeurs d'emploi. Elles couvriront les domaines de l'informatique et de la communication. Le STE propose notamment d'acquérir des connaissances sur Internet et en bureautique. Deux autres séminaires, l'un en éducation et communication pour la santé (CAPS) et l'autre en éducation et communication relatives à

l'environnement (ECOCOM) sont également programmés. La séance d'information sera suivie d'une journée "portes ouvertes", de 14 à 19 heures. Cette journée s'adresse aux demandeurs d'emploi intéressés par les formations, aux entreprises qui recherchent une main d'œuvre qualifiée ou plus généralement aux personnes intéressées par l'évolution technologique.

Inscriptions et renseignements : STE-Formations, rue A. Stévant 2 bât. C1, 4000 Liège. Tél. 04/252.58.59.

Nouvelles du RCAE • Nouvelles du RCAE • Nouvelles du RCAE • Nouvelles du RCAE

■ Stage – Du 13 au 20 juillet prochain, l'ULg organise la cinquième édition de l'*Alma Summer Sports Camp*. Ce stage sportivo-culturel réunit les universités de Liège, Aachen, Maastricht et Hasselt. Les activités sportives proposées sont la planche à voile, le surf, le canoë, l'aviron (à Aachen), la spéléologie, l'équitation, le vol à voile (à Liège), le vélo tout-terrain (à Maastricht) et le karting (à Hasselt). Le programme culturel comprend les visites des différentes villes. Le stage est ouvert à tous les étudiants universitaires des quatre villes au prix de 7 250 FB tout compris. Renseignements et inscriptions au RCAE, tél. 04/366.39.34.

■ Ju-Jitsu – Le RCAE proposera une nouvelle activité sportive à la rentrée : le ju-jitsu, art martial de défense japonais. Les cours se donneront du 31 octobre 1997 au 30 juin 1998, sous la conduite d'Olivier

Peulen. Au programme : initiation des débutants, perfectionnement des anciens, stages avec des Maîtres belges et étrangers, démonstrations, etc.

■ Tennis – Dix équipes de l'ULg (Tennis club université) ont participé aux championnats de Belgique interclubs régionaux. Trois d'entre elles (une messieurs et deux dames) ont remporté leur série et se sont qualifiées pour le tour final, qui débutait le 7 juin dernier. À l'heure où nous mettons sous presse, deux équipes (une messieurs et une dames) sont toujours en course. La finale se disputera le 28 juin prochain.

La section tennis du RCAE organise, du 28 juin au 6 juillet prochain, un tournoi critérium ouvert à tout joueur inscrit à la fédération. Les inscriptions sont attendues au RCAE (04/366.39.34) ou au Tennis club (04/366.39.31) pour le mercredi 25 juin au plus tard.

15 jours 15 secondes



Opération Télévie

Dans le cadre de l'opération Télévie, 35 écoles primaires et quelques écoles secondaires ont visité les laboratoires du CHU en janvier et février derniers. Dans la foulée de ces visites, qui ont attiré un millier de participants, un concours de création sur le thème "Un jour je serai chercheur" a été organisé. Six écoles (225 élèves) ont participé. Parmi les travaux les plus appréciés par le jury, on recense un bricolage en trois dimensions réalisé par l'école Notre-Dame de l'Ourthe, une émission de radio sur cassette de l'école communale de Beaufays et une vidéo et un texte d'une chanson de l'école Agimont. Les autres écoles participantes étaient l'école de Don Bosco, celle de Saint-Martin de Nandrin et celle de Berloz.

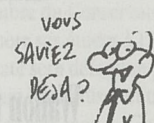


Réadaptation visuelle

Le mardi 24 juin à 20h se tiendra une conférence, organisée par la section liégeoise de la Fédération belge des femmes diplômées des universités, et portant sur "La réadaptation visuelle des malvoyants", par Mme Dequinze Borlon, ophtalmologue. Salle de l'AMLg, bd Piercot 10, 4000 Liège. PAF : 100 FB.

Apprendre à bouger

Des stages organisés par le Cereki (institut supérieur d'éducation physique, ULg) seront proposés cet été aux enfants de 3 à 8 ans : **éducation motrice fondamentale et initiation sportive**. Renseignements : G. Hunebelle, tél. 04/366.38.94.



Spéléologie au musée

La spéléologie, des origines à nos jours : voilà le thème choisi par le musée communal Ourthe-Ambève pour son exposition annuelle (pl. Leblanc 1 à Comblain-au-Pont). La spéléologie y est envisagée sous ses aspects sportif, économique, touristique et scientifique (la Wallonie compte plus de mille grottes !). L'exposition est ouverte jusqu'au 12 octobre, du mardi au dimanche de 10h à 17h.

Au fil de l'eau

Le club des pensionnés de l'Amicale du personnel organise cet été deux croisières sur la Meuse : embarquement pour Maastricht le vendredi 18 juillet et pour Huy le mercredi 13 août. Renseignements : Mme Wallon, tél. 04/365.78.84.

UNIVERSITE DE LIEGE



Institut Supérieur des
Langues Vivantes
I.S.L.V.

Département de Langues étrangères

COURS DE LANGUES

I. COURS DU SOIR:

- Anglais, allemand, néerlandais, italien, espagnol et russe (2h/sem - 60h de cours).
- Plusieurs niveaux
- Le test de fin d'année donne droit à un certificat
- Droit d'inscription: 6.500 Frs
- 5.000 Frs (pour les étudiants)

II. STAGES PREPARATOIRES (Juillet et septembre)

- Anglais, allemand, néerlandais, espagnol
- 40 heures (4h/jour)
- Droit d'inscription: 5.000 Frs

Le Programme d'Activités peut être obtenu soit par tél.: 04/366.55.17 soit par fax: 04/366.57.16

Département de Langues étrangères
52 étage - bureau 5/7
32, place du XX Août
4000 Liège



ULg mon amour

Willy Legros, futur recteur de l'ULg :
Il est fondamental pour moi que l'université soit mise sur un piédestal extrêmement élevé, où il faut enseigner civisme, excellence et travail. Notre monde, en raison de l'évolution (technique, sociale et autre), n'est plus tellement éducateur dans ces domaines. Une université de haut niveau doit être contraignante et exigeante parce que la vie professionnelle, et peut-être même privée, l'est.
(Gazette de Liège, 14-15/6).

Du même, dans une longue interview accordée au *Jour-Le Courrier* (7-8/6) où l'on apprend qu'il totalise 850 heures de vol, lit les théories d'Alain Minc et des anciens philosophes, apprécie l'opéra et... "La Grande Vadrouille" : *L'université était ma vie et, maintenant, elle est le but de mon existence...* Sérieusement, je voudrais surtout que le pouvoir – qui n'est rien en soi – me permette de réaliser des choses positives pour la collectivité.

Virus communicant

Le futur vice-recteur de l'ULg, Bernard Rentier, avoue une passion pour le cinéma dans une interview accordée à *Trends Tendances* (12/6). Cinéphile averti, vidéaste amateur, il considère "Pulp Fiction" comme le dernier film culte. Sur la scène académique, il entend dépoussiérer une institution encore trop traditionaliste, conservatrice. Quelques images valent mieux qu'un long texte écrit. C'est pourquoi je pense que l'université doit communiquer beaucoup plus avec l'extérieur en recourant aux moyens les plus modernes de la communication. Dialoguer pas seulement avec Cockerill mais aussi avec le monde des banques, des assurances.

Wallon total

L'UCL vient de lancer une formation interdisciplinaire à la création d'entreprise. C'est l'occasion pour le recteur Marcel Crochet de faire lui aussi son "audit" sur l'état de l'économie wallonne et de jeter les bases d'un "véritable projet wallon" dans lequel les universités doivent jouer un rôle moteur. On critique souvent la primauté accordée à la Flandre de l'autre côté de la frontière linguistique. Moi, je constate que ce mouvement suffit à polariser tout un peuple. C'est très clairement ce qui aujourd'hui nous fait cruellement défaut en Wallonie. Et c'est ce qui m'incite à apprécier les efforts déployés en faveur d'un regain d'"optimisme" wallon. Nous devons fédérer nos énergies autour de la notion de qualité totale, tant au niveau de nos produits ou de nos services que sur le plan de la formation, par exemple.
(Le Soir, 12/6).

Jeux de rôles : vraiment drôles ?

Depuis quelques années, les jeux de rôles sont devenus un phénomène de société. Décrits par les médias et méconnus du grand public, ils sont défendus avec ardeur par leurs partisans. Un sociologue français s'est penché sur la question.

Des faits divers inquiétants, notamment des suicides et des meurtres, ont mis récemment en lumière un côté peu flatteur des jeux de rôles. Désormais assimilés à un phénomène dangereux, ils sont regardés avec la plus grande méfiance par un public souvent mal informé. Un sociologue français, M. Tremel (chargé d'enseignement à l'université de Paris X et membre du groupe d'études sociologiques de l'institut national de Recherche pédagogique de Paris), s'est penché sur le phénomène et croit avoir découvert dans cette activité ludique une reconstruction plus ou moins caricaturée de notre société.

Ses travaux de recherche, consignés dans une thèse de doctorat à paraître prochainement*, ont par exemple révélé la logique très inégalitaire qui prévaut dans les jeux de rôles, tant sur le plan de la race que sur le plan du sexe. Selon le sociologue, ces idéologies inégalitaires seraient tout simplement calquées sur notre société. « On peut avancer l'hypothèse que les sociétés inégales produites dans les jeux de rôles symbolisent le monde réel. L'école n'est-elle pas un univers "classant" par excellence, producteur d'inégalités ? »

Une modélisation de la vie sociale

Les jeux de rôles constituent une activité de loisir très recherchée par certains jeunes. « Une enquête que j'avais menée auprès d'une population scolarisée montrait qu'environ 10 % des garçons avaient été sensibilisés à ce phénomène », explique M. Tremel. Afin de mieux comprendre cet enthousiasme, il est nécessaire de se référer à l'origine du jeu de rôles. D'un point de vue sociologique, cette apparition doit être corrélée à trois transformations sociales majeures : la tertiatisation de la société, la démocratisation de l'enseignement et l'apparition d'une jeunesse prolongée disposant d'un temps de loisir important. Ainsi, les premiers jeux de rôles sont nés aux États-Unis vers le milieu des années 70, pour se développer en Europe une dizaine d'années plus tard dans des milieux composés essentiellement de lycéens et d'étudiants.

Pour le profane, il est bien souvent difficile de concevoir clairement le déroulement d'un jeu de rôles sur table. Les joueurs sont réunis autour d'un narrateur, plus communément appelé "maitre de jeu" ou "meneur", qui a préalablement créé un scénario. Chaque joueur incarne alors un personnage-joueur dans un monde fictif, qui réagit en fonction de sa personnalité imaginaire. Bien entendu, le maitre tient compte des initiatives et des décisions des joueurs pour modeler la suite de l'aventure. Afin de faire avancer l'histoire, il joue à son tour plusieurs rôles, dits "personnages non joueurs". Ils sont essentiels puisqu'ils donnent vie au monde imaginaire dans lequel évoluent les personnages. Le choix de ce dernier est avant tout déterminé par le goût des joueurs. En tête du hit-parade des plus joués : "Advanced Dungeons & Dragons", nouvelle formule de l'ancêtre du jeu de rôles "Donjons & Dragons".

M. Tremel attribue plusieurs fonctions aux jeux de rôles. « Les premiers jeux de rôles, tel Donjons & Dragons, où le but du personnage-joueur était de "progresser" dans différents domaines, pouvaient symboliser des procédures de mobilité sociale, explique-t-il. Actuellement, les jeux de rôles permettent aux joueurs de construire des dispositifs où les parcours sont davantage prévisibles, en comparaison avec l'incertitude de la vie réelle. Ils peuvent donc avoir des fonctions d'adaptation – c'est le point de vue plutôt sociologique



Le jeu de rôles peut se dérouler "en live", comme disent les initiés. Il est alors comparable à une pièce de théâtre improvisée qui durerait plusieurs jours et à l'issue naturellement incertaine.

– ou de compensation – point de vue plus traditionnel de la psychologie. » Dans les productions les plus récentes, il serait nécessaire de maîtriser certains acquis vulgarisés de sciences humaines et sociales pour jouer. En ce sens, les jeux de rôles permettraient aux joueurs de développer leur esprit critique.

Un univers masculin

D'après une étude menée en collaboration avec le magazine *Casus Belli*, M. Trémel a pu établir le profil du rôliste : « Schématiquement, le rôliste est un jeune âgé entre 15 et 24 ans, de sexe masculin, dont les parents sont en majorité cadres, et dont la famille a fréquemment vécu un phénomène de mobilité sociale inter-générationnelle, les grands-parents appartenant à des milieux plus populaires. » D'après cette enquête, il se montrerait

ambitieux, voulant exercer plus tard une profession liée à un fort prestige, ce qui correspond souvent aux attentes élevées des parents en la matière.

Au vu de ces statistiques, on peut constater que la gent féminine est très peu représentée au sein des parties de jeu. En cause : un phénomène de socialisation, qui veut que « les groupes jouant aux jeux de rôles soient masculins, comme pour le football ou les échecs. De plus, les univers de fiction servant de support aux jeux de rôles favorisent souvent une identification joueur-héros masculine. » Curieusement, les jeunes filles sont plus nombreuses dans les jeux de rôles "grandeur nature" (lives), qui pourraient être comparés à des pièces de théâtre improvisées en costume se déroulant durant plusieurs jours, dans des décors naturels (forêts, ruines...).

Volonté de démystification

La passion du jeu se traduit, dans la région liégeoise, par l'existence de nombreux clubs. Avec ses 250 membres, l'asbl "Jeux et vous"

constitue le rassemblement de rôlistes le plus important de Liège. Trois commissions dépendent de cette association : un club de jeux de rôles, l'organisation d'un live et un fanzine. Chacune d'entre elles possède un organe de gestion particulier, dont un représentant assiste au conseil d'administration de l'asbl.

Au mois de décembre prochain, une fédération nationale de jeux de rôles devrait voir le jour en Belgique. « Par là, nous voulons faire connaître le jeu de rôles au public, le démystifier et enfin coordonner les activités des différents clubs afin d'œuvrer dans ces buts », expliquent Gérard Coulon et Fabrice Zamolo, président et vice-président de "Jeux et vous".

Isabelle Leplat

* La pratique des jeux de simulation : des jeunes face à leur devenir.

Est-ce bien droit ?



Concubins : quelle propriété de vos biens ?

Vous vivez en couple sans être mariés et vous vous interrogez sur le sort de la mise en commun de vos biens en cas de séparation ? Voici quelques données pour éclairer votre lanterne.

Trouver un terrain d'entente est évidemment la meilleure solution mais, en cas de désaccord, les tribunaux tranchent le litige. Ils peuvent diviser les biens du couple en parts égales ou apprécier la situation au cas par cas. Il peut en être autrement si l'un des concubins prouve qu'un bien lui appartient exclusivement ou que son apport est plus important que celui de l'autre. De plus, si l'un d'entre eux a passé un acte devant le notaire pour stipuler la propriété d'un objet, il pourra le garder.

Pour chaque cas qui se présente, une preuve est nécessaire. Conserver une facture établie à son nom lorsque l'on revendique la propriété exclusive d'un bien peut être précieux, mais ne suffit pas systématiquement.

Si l'un des concubins a contracté des dettes qu'il ne rembourse pas, son créancier peut faire saisir ce qui se trouve dans la résidence commune, sans distinguer ce qui appartient à l'un ou à l'autre. La personne qui se voit saisir à tort doit d'urgence demander à un huissier de lancer citation devant le juge des saisies. Il lui faudra apporter la preuve que les biens revendiqués lui appartiennent.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Centre J au 04/223.00.00 ou le numéro officiel 070/223.444.



À la (re)découverte de *La Genèse* de Delvaux

Cette année, on le sait, la Belgique célèbre les cent ans de la naissance de Paul Delvaux. Ce que l'on sait moins peut-être, c'est qu'il y a 37 ans, les murs de l'institut de Zoologie se paraient d'une œuvre monumentale de l'artiste hutois. Aujourd'hui, la vente d'un ouvrage consacré à cette Genèse devrait contribuer au financement de sa préservation.

L'œuvre de Paul Delvaux inscrite au sein de l'université de Liège s'intitule *La Genèse*. Vous l'avez certainement déjà aperçue, vaste peinture murale de plus de 80 m² qui vous défie majestueusement à chaque visite de l'institut de Zoologie, quai Van Beneden. Réalisée à l'huile posée sur enduit, à même le mortier du mur, l'œuvre fut achevée en 1960.

Pierre Somville, professeur d'esthétique et de philosophie de l'art à l'ULg, nous éclaire sur la construction rigoureuse de cette *Genèse* : « Deux triangles d'azur, figurant en fait les eaux douces et salées, s'y répondent en symétrie inverse, l'un pointé vers le haut et l'autre descendant, séparés par une langue de sable blanc et dument encadrés, de part et d'autre, par la verticalité sombre des troncs d'arbres. Ils sont élancés et porteurs, comme jadis les colonnes du Temple, ou ces vivants piliers dont le poète disait qu'ils "laissaient parfois sortir de confuses paroles". »

Delvaux répondait en fait à une commande rectoriale, passée vers le milieu des années 50 par Marcel Dubuisson. Le Recteur avait non seulement suggéré le thème à l'artiste, mais il lui avait de surcroît donné des instructions précises concernant la réalisation... Le projet final évoque les rapports harmonieux entre l'Homme et la Nature. Paul Delvaux y dévoile son attrait pour les animaux exotiques, inspirés des pensionnaires du Jardin zoologique d'Anvers, ainsi que son émerveillement pour le paysage méditerranéen, qu'il a découvert lors de son premier voyage en Italie, dès 1938. Pierre Somville observe que « la plage de sable est peuplée de présences humaines – vestales drapées de blanc avec leurs yeux de rêve ainsi qu'un spectateur au repos – et de silhouettes animales – d'aurochs, d'élans, impatientes ou paisibles. Le tout sur un fond de paysage volcanique : la terre est jeune encore et semble bouillir en son chaudron. »

Une œuvre dense et chatoyante qui, comme le suggère Pierre Somville, gagnerait beaucoup à pouvoir être emportée chez soi... sous forme d'affiche, de carte postale ou de diapositive, afin d'en garder la trace et le souvenir !

Isabelle Leplat



La Genèse, vaste peinture murale de Paul Delvaux, représente les rapports harmonieux entre l'Homme et la Nature. « Songe et nature s'y accordent sous le regard des premiers hommes », commente Pierre Somville, professeur ordinaire à la faculté de Philosophie et Lettres.

Un livre à la rescousse de *La Genèse*

La Genèse de Delvaux est-elle en danger ? Elle est en tout cas menacée : par ignorance de la valeur inestimable de l'œuvre ou par simple bravade, les vandales et les graffeurs s'attaquent depuis longtemps à cette proie facile (d'accès). À deux reprises, en 1970 et en 1993, *La Genèse* a dû être restaurée afin d'effacer les signatures d'inconnus bien moins illustres que Delvaux. Des mesures de protection sont envisagées depuis de nombreuses années mais, faute de moyens, ce projet – qui prévoyait notamment d'ériger une barrière devant la fresque – ne s'est jamais concrétisé. Un récent regain d'intérêt pour Delvaux et sa *Genèse* va peut-être relancer l'entreprise...

Parmi tous les hommages rendus à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Paul Delvaux, la sortie d'un livre se révèle particulièrement intéressante. Intitulé *De l'Animal à l'Homme, Rencontre avec Paul Delvaux*, cet ouvrage est consacré au thème animalier dans l'œuvre de Delvaux. Son auteur, Gérard Lippert, vétérinaire bruxellois qui a fréquenté l'ULg, centre son propos sur la fresque de l'institut de Zoologie, dont il

commente à la fois l'ensemble, les détails et les nombreux dessins préparatoires. Suite à une opération de mécénat qu'elle vient de lancer, Agnès Van de Velde, épouse d'un professeur émérite d'histoire de l'art de la VUB, a réussi à convaincre l'éditeur anversois d'affecter une partie du produit de la vente du livre aux travaux de protection de la fresque. Sur les 600 francs (prix conseillé) demandés à l'acheteur, la moitié devrait être rétrocédée à l'ULg.

Le livre, tiré dans un premier temps à 1 500 exemplaires, paraît ce 24 juin aux éditions Blondé. *De l'Animal à l'Homme* sera vendu sur le site même de la peinture murale, à l'institut de Zoologie (22 quai Van Beneden, bât. II, 4020 Liège, 04/366.50.99) et par souscription, aux Collections artistiques de l'ULg (7 place du 20-Aout, bât. A1, 4000 Liège, 04/366.53.29 ou 04/366.57.67). Les expositions Delvaux de Bruxelles, Huy-Wanze et Saint-Idesbald proposeront le livre à leurs visiteurs (pour les coordonnées, voir ci-dessous). Les librairies spécialisées en ouvrage d'art le présenteront également dans leurs rayons.

Catherine Eeckhout

Par monts et par Delvaux

C'est la fête à Delvaux à travers la Belgique entière ! Des expos vous attendent un peu partout...

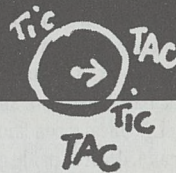
■ À **Bruxelles**, les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique organisent une grande exposition rétrospective de l'œuvre de Paul Delvaux. Cent-vingt peintures et cent-trente œuvres sur papier, provenant de musées et de collections privées du monde entier, sont rassemblées au Musée d'art ancien, jusqu'au 27 juillet (3 rue de la Régence à 1000 Bruxelles). Horaire : du mardi au dimanche de 10h à 17h, nocturne le mercredi jusque 21h. Tarif : 350 FB, gratuit pour les enfants de moins de douze ans accompagnés d'un adulte. Renseignements au 02/508.33.48.

■ À **Saint-Idesbald**, la Fondation Delvaux vient d'inaugurer une nouvelle salle qui double la surface du Musée permanent. Le public peut y découvrir des huiles et des grandes toiles du peintre, des dessins issus de toute sa carrière, mais également des objets personnels de l'artiste. Horaire : juillet et août, tous les jours de 10h30 à 18h30; en juin et septembre, tous les jours sauf le lundi, de 10h30 à 18h30; en octobre,

novembre et décembre, ouvert le vendredi, le samedi et le dimanche, de 10h30 à 17h30. Tarif : 250 FB ou, pour les artistes, groupes et étudiants, 180 FB. Fondation Delvaux, 42 Kaboutenvweg, 8670 Saint-Idesbald. Renseignements au 058/52.12.29.

■ La ville de **Huy** et la commune de **Wanze** se sont unies pour proposer l'exposition "Le Pays Mosan de Paul Delvaux". Terre natale de l'artiste, la région hutoise fut la source d'inspiration de ses premières œuvres. L'exposition retrace la jeunesse de l'artiste en présentant ses premières huiles, aquarelles et dessins, et nous fait donc découvrir une facette méconnue de son œuvre. L'exposition se tiendra jusqu'au 30 septembre, à Huy, à l'église Saint-Mengold, et à Wanze, au château de l'Horloge, rue Basse Voie 1. Horaire : tous les jours de 14h à 18h (en juillet et en août de 10h à 18h). Tarif : 250 FB pour les deux sites, 150 FB pour les groupes de 20 personnes. Un circuit touristique est organisé (plan gratuit; prise en charge complète pour 450 FB). Renseignements à l'office du tourisme de Huy, 4 quai de Namur, 4500 Huy, 085/21.29.15.

15 jours
15 secondes



Bambins cinéastes

Vous caressez le rêve de devenir réalisateur mais n'avez qu'entre cinq et douze ans ? Rassurez-vous : depuis quelques années déjà, cela n'a plus rien de contradictoire. "Caméra enfants admis" vous propose ses stages d'été, où vous pratiquerez diverses techniques cinématographiques. Les groupes se répartissent selon l'âge. Pour les enfants de 5 à 7 ans : du 7 au 11 juillet ou du 4 au 8 août; pour les enfants de 8 à 12 ans : du 1^{er} au 4 juillet, du 14 au 18 juillet ou du 25 au 29 août. Faites votre choix et... en route pour Cannes ?

Rens. : "Caméra enfants admis", Cour Saint-Gilles 35, 4000 Liège, 04/253.59.97.

Mona se marre au Creahm

Mona Lisa se décline sur tous les modes, au Creahm, jusqu'à la fin du mois d'août. Du "Cri de Mona", pastichant celui de Munch, au rire plein de dents d'une Joconde-squelette, ce sont au total plus de cent sourires revus par des artistes, handicapés ou non, qui s'offrent gratuitement à vous... Une exposition à voir jusqu'au 31 août, du lundi au vendredi, de 10 à 18h, et le samedi, de 14 à 18h (fermé le dimanche). "Les Fous rires de la Joconde", au Centre d'art différencié, parc d'Avroy, à Liège, 04/222.32.95.

On jouera du Fourgon

C'est ce mardi 24 juin que le Conservatoire royal de Liège donnera le concert final de sa quinzième saison. Si l'on se réjouit d'y entendre Berlioz, Gilson, Fiorini ou Rossi, notre cœur universitaire va tout particulièrement à la cantate "Sulla Greve", qui clôturera la soirée. Son compositeur, Michel Fourgon, aujourd'hui coordinateur du département de musique de chambre du Conservatoire, fit naguère ses études à l'ULg... Sa cantate sera défendue par la soprano Sophie Karthäuser et un chœur à quatre voix mixtes. Gerhard Spoken en assurera la direction musicale. Ce mardi 24 juin à 20h30, dans la grande salle du Conservatoire royal de Liège, rue Forger 14. Rens. au 04/222.03.06.

Coquille avouée...

Un beau méli-mélo s'est saisi de nos pinces, dans le précédent numéro, tandis que nous brossions le portrait des Ateliers d'art contemporain. Pouf-pouf, on reprend – implorant le pardon des intéressés : les stages enfants sont bien accessibles dès 4 ans; les stages adultes, dès 14 ans; le tout se déroule bien en juillet et août... Deux mois durant lesquels plus de 80 stages vous offriront la variété de leurs goûts... Ne tardez pas à faire connaître vos préférences ! Rens. au 04/221.24.21. Prix : de 3500 à 6000 FB, selon le stage. Lieu : Liège.

Concours Le 7^e art s'offre à vous

Cette quinzaine, "Basquiat" est à l'affiche de notre concours. Le film raconte, avec une grande simplicité et une émotion à fleur de peau, le destin tragique d'un peintre de génie, Jean-Michel Basquiat, devenu, à 19 ans, l'artiste noir le plus célèbre, le plus controversé et le plus "glamour" de son temps. Ce New-yorkais, ami d'Andy Warhol, mourra brutalement en 1988, après sept courtes années de gloire.

Au-delà de l'hommage au jeune homme, le réalisateur américain Julian Schnabel a voulu décrire et railler le milieu artistique hétéroclite d'où il provenait. Un milieu où s'entremêlent ridicule et pourriture, marchands et mécènes, bouffons et génies...

À signaler, dans la distribution, un certain David Bowie, que l'on annonce génialissime dans le rôle d'Andy Warhol – pour autant que l'on parvienne, là aussi, à dépasser le mythe...

Nous vous offrons cinq places (une par gagnant), si vous répondez à la question suivante : dans quel film d'Oliver Stone le personnage d'Andy Warhol apparaît-il ? Nous attendons vos appels le jeudi 26 juin de 16h à 17h au 04/366.44.16.

J.-M.P.

■ Distinction

Aux **facultés de Curitiba**, qui viennent d'obtenir le prestigieux statut d'université fédérale au Brésil, conformément à un plan de bataille élaboré en concertation avec l'ULg. Une des conditions pour obtenir ce statut, décerné par le gouvernement brésilien, était qu'une bonne partie du corps enseignant de ces facultés accède rapidement au grade de docteur à thèse.

L'université de Liège a donc accepté d'encadrer une trentaine de candidats, en même temps qu'elle jetait les ponts de plusieurs collaborations académiques et scientifiques. La réussite du projet ne mettra évidemment pas un terme à ces collaborations, appelées, semble-t-il, à se développer.

■ Satisfaction

À **Pierre Jamart**, technicien du labovidéo du CHU, dont les réalisations cinématographiques accumulent les récompenses dans les festivals internationaux.

Il est revenu récemment du Portugal (Festival international du film médical et de santé d'Obidos) avec un 3^e prix sous le bras pour un film médical intitulé *Le mask lift endoscopique : technique chirurgicale*.

Les auteurs du document primé sont les docteurs Jean-Philippe Adant et François Bluth, du service de chirurgie maxillo-faciale du CHU de Liège.

■ Recalé

L'hebdo populaire du groupe Rossel *Le Soir Illustré*, qui s'est récemment compromis avec les restaurants McDonald's dans un dossier soi-disant journalistique sur le thème de l'alimentation ("Apprenez les clés de l'alimentation équilibrée avec McDonald's"). Le résultat est ahurissant : huit pages d'endoctrinement à peine déguisé à la gloire du hamburger, de la frite et du Coca. Elle est belle notre presse d'investigation ! Quant aux stratégies publicitaires du géant américain du *fast food*, elles n'étonneront en tout cas pas les responsables du magazine français d'information *Marianne* dont la dernière livraison (16 juin) nous annonce en couverture une vaste enquête sur *Le scandale des McDonald's*.

Correctif

Dans notre dernière édition, nous avons attribué une satisfaction à M. **Jean-Luc Hoornaert** pour sa désignation au poste de directeur de cabinet adjoint du ministre William Ancion. Nos lecteurs les plus attentifs auront corrigé. Il s'agit bien entendu de M. **Jean-Luc Horward**, chef de travaux en faculté des Sciences appliquées.

Libertés académiques

Migraines



Ils sont trois, deux femmes et un homme, dans une chambre inondée de lumière. Pas d'issue ni d'échappatoire : chacun, à jamais, demeurera en présence constante et à l'écoute permanente des deux autres. On aura reconnu la trame de *Huis clos*. *L'enfer c'est les autres* : Sartre entendait montrer que l'Autre non seulement me détermine toujours, mais tend quelquefois à m'enfermer dans ce que je suis, dans ce que j'ai été ou dans ce qu'il croit que je suis, au risque d'entraver ma liberté en m'empêchant, moi, de devenir autre. Voulait-il aussi faire valoir le droit pour quiconque d'être seul, à l'abri des regards et de l'écoute ? Probablement. En tout cas, on pourra bientôt, je le crains, étendre sa formule à notre si transparente "société de communication" : toujours et partout en présence de tous, à portée de tous. Avec nos télécopieurs, nos répondeurs automatiques, nos boîtes vocales, notre courrier électronique et nos téléphones cellulaires, nous sommes peut-être en train d'entrer, non pas dans le "village global" prophétisé par McLuhan, mais dans un huis clos planétaire.

Et si demain, comme il en ira peut-être de la jouissance de l'air pur et du silence – denrées naguère gratuites, – le luxe suprême, le signe de distinction, la marque de "l'homme arrivé" était de n'être pas *joignable* ?

Ainsi Laurent Désiré Kabila, président auto-proclamé de la République démocratique du Congo, – ci-devant Zaïre, – ne veut plus voir de femmes en mini-jupe ou en pantalon. Cela prêterait à rire si l'édit, en soi déjà insupportable, ne laissait entrevoir les pires perspectives et s'il ne faisait corps, parmi d'autres traits, avec le *black-out* imposé aux observateurs dans les zones "libérées" où errent les réfugiés rwandais. En Iran, le Shah et sa sinistre police politique firent place aux Ayatollahs et à leur sinistre police politique et religieuse.

Relire, là-dessus, Montesquieu : *Une nation libre peut avoir un libérateur; une nation subjuguée ne peut avoir qu'un autre oppresseur. Car tout homme, qui a assez de force pour chasser celui qui est déjà le maître absolu dans un État, en a assez pour le devenir lui-même...*

Marc Dutroux. *Le Dossier*; « *Si on me laisse faire* »; *Les Cahiers d'un Commissaire*; *Le Juge Connerotte, un anti-héros dans la légende...* Tous ces titres ont, parmi d'autres, ce point commun d'être parus à l'enseigne d'un seul et même éditeur. Effort louable, sans doute, de faire émerger du sens hors du flot de l'effroyable Affaire qui submerge la Belgique depuis plusieurs mois. Mais à quand les *Mémoires secrets du Major Boudin* ou *Les Exploits du Juge Langlois* ?

Et il faudrait tout de même que quelqu'un prenne l'initiative de faire savoir à l'éditeur qu'à trop voler aux succès de kiosque, avec des ouvrages rapidement bricolés, il risque de perdre tout crédit symbolique.

C'est fait.

Toute l'eau de la mer ne suffirait pas, écrivait Lautréamont, *à laver une tache de sang intellectuelle*. Ils projettent de détruire à coup de bulldozers les vestiges de temples bouddhiques, ils imposent la prière et la barbe non taillée, ils obligent à la seule lecture du Coran, – puisque tout livre qui n'enfreint pas le texte sacré est inutilement redondant et que tout livre disant quelque chose que ce Texte ne dit pas ne peut être qu'hérétique, – ils font porter aux femmes une armure grillagée, ils leur interdisent l'accès à l'éducation et au travail... Combien faudra-t-il d'océans pour laver Kaboul des flots de "sang" qu'y répandent les Talibans, ces "étudiants en théologie" ayant porté la barbarie fanatique au-delà du seuil où commence l'inhumanité ?

Pascal Durand

Histoires de tortues d'eau

Émigrée l'an passé à l'aquarium de La Rochelle, l'ex-mascotte de l'Aquarium de l'ULg coule maintenant des jours heureux dans un bassin enfin à sa taille. Chouchoutée par les soigneurs, elle reçoit la visite quotidienne du directeur qui la nourrit à la main [notre photo]. Le 11 juin dernier, une autre tortue liégeoise, anonyme celle-là, devait rejoindre La Rochelle. Malheureusement, l'autorisation de transport – nécessaire pour une espèce protégée – n'a pas été délivrée, notre tortue n'ayant aucune existence légale. Le chercheur qui l'avait introduite en Belgique il y a huit ans a apparemment oublié de la déclarer aux autorités compétentes. Les responsables de l'aquarium Dubuisson tentent maintenant de régulariser la situation au plus vite. Contrairement à Caroline, cette deuxième tortue,

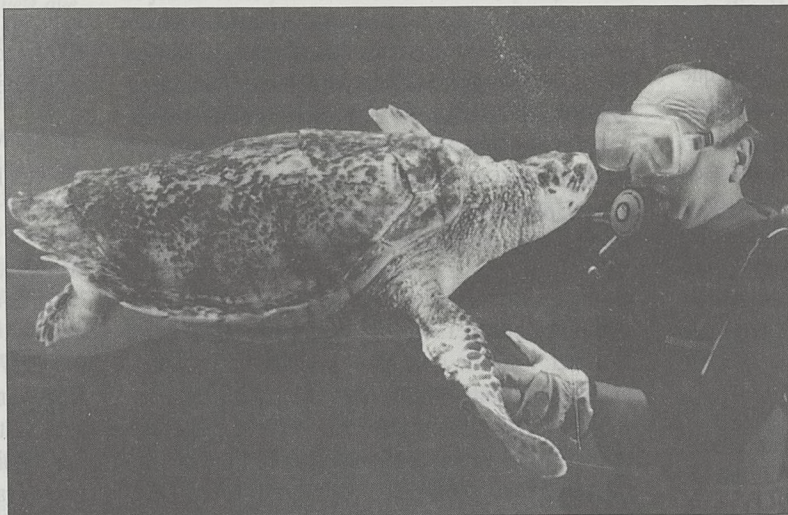


Photo Yves LANCEAU/Aquarium de La Rochelle

moins domestiquée, pourrait être relâchée en mer, mais il faudrait pouvoir le faire en juillet ou en aout, période où les conditions climatiques sont idéales. C.E.

Le Quinzième Jour n° 60

Place du 20-Août 7, bâtiment A-1, 4000 Liège - <<http://www.ulg.ac.be/le15jour/>>

Conseil éditorial : Danielle Bajomée - Joseph Denooz - Jacques Dubois. **Éditeur responsable :** Jacques Dubois.

Rédacteur en chef : François Louis (04) 366 44 13. **Secrétaire de rédaction :** Anne Pironet (04) 366 44 14. E-mail : le15jour@vm1.ulg.ac.be. Fax (04) 366 44 22.
Responsables de la page "Autre quinzaine" : Laurent Ancion et Christine Servais. **Rédaction :** 2^e licence en ASC (orientation Information et médias).

Photographie : 3^e année St-Luc (reportage - Chr. Plenus) **Secrétariat :** Joëlle Gris (04) 366 56 95 **Mise en page :** Claire Leroux.

Photographie : 3^e année St-Luc (reportage - Chr. Pleus). **Secretariat :** Joëlle Gris (04) 300 36 95. **Mise en page :** Claire Leroux.
Régie publicitaire : UNIJEP (04) 224 74 84. **Photogravure :** Comegra. **Impression :** Imp. Frings. Avec la collaboration de Pierre Kroll.

